



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU PLM
DU 22 OCTOBRE 2011**

PARTICIPANTS

Élus : M. AGONHOUMEY, M. BAUER, Mme DOGIMONT, M. OUKOLOFF, M. PARASSOURAMANE, M. ROBEIRI

Habitants élus : M. DIALLO, M. EL BOUCHIKHI, M. JOUVENEL, Mme MARREAU.

Habitants : Mme ABDALLAH, Mme ALEXANDRE, M. ATONGA, M. & Mme AYDZMIR, Mme BARTHELEMY, Mme BAUDIMENT, Mme BLANCHÉ, M. BOURRET, Mme BOURRET, M. BAH, Mme BOUSMANA, Mme BOYELDIEU, M. CARLIN, Mme CIDEMÉ, Mme DRIDER, Mme DUCTEIL, Mme DUMONT, Mme EL MANNANY, Mme ENTANUOS, Mme ERKAN, Mme FOLLAIN, Mme FORTIER, Mme FRANK, Mme GILLES, Mme HONNORÉ, M. KIZONZI, Mme KOULAL, Mme MAUNIER, Mme MOWELLE MBESSY, M. MPASSI, M. NIMAGA Hamidou, M. PLANCHETTE, Mme POBELLE, Mme ROBURE, Mlle RUIZ, Mlle SAKO, M. VERTINO.

Personnel municipal : Mme ARTISON, M. ASSARINI, M. GAMBA, M. ISSOULOULÈVE, Mme MOUGAMADOU, M. NOUARD, Mme PÉDRO, Mme SINGLE.

Extérieur : Mme ANDRÉ, M. DESJARDIN

Excusés: M. LEMOIGNE.

Avant d'aborder l'ordre du jour du conseil de quartier, M. AGONHOUMEY rappelle que le conseil de quartier est le lieu pour discuter des projets du PLM et écouter les remarques des habitants.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Point 1. Suivi des demandes :

M. Agonhoumey fait le point sur les demandes des habitants concernant :

- les dysfonctionnements sur la chaussée :
 - les trous au croisement des rues Signac et Cocteau ont été rebouchés
 - la crevasse sur le trottoir devant la pharmacie Place Berlioz sera réparée prochainement ; Val d'Oise Habitat est en attente du devis pour effectuer la réparation
- le stationnement :
 - deux places GIG-GIC ont été créées derrière le bâtiment du 60, Avenue du Huit Mai
- les parties communes :
 - Les squats du hall du 12, Avenue du Huit Mai et du porche rue Gounod ont fait l'objet d'une intervention de la Mairie (actions de médiation) et de la Police (contrôles de police). Néanmoins, les problématiques de squats persistent à ces deux endroits.

Mme CIDEMÉ fait remarquer que **certains jeunes souvent posés au niveau du porche rue Gounod, insultent gravement les passants**. Elle évoque par ailleurs, le problème des portes des deux halls : certains individus donnent un coup brutal pour forcer l'ouverture de la porte, ce qui entraîne des **problèmes de fermeture**.

Mme André (Val D'Oise Habitat) rappelle que chaque foyer ne peut avoir que trois badges maximum (sauf exception selon la typologie de la famille). Afin de résoudre ce problème, **l'installation d'une vingtaine de portes de type CIBOX est prévu** sur le PLM. Ces portes sont coûteuses mais néanmoins nécessaires : une procédure d'appel d'offre est en cours d'élaboration. Par ailleurs, Mme André annonce que **les caves du bâtiment du 12 au 24 Avenue du Huit Mai 1945 seront condamnées** étant donné l'insalubrité constatée ainsi que les problèmes d'insécurité. Cependant, cette fermeture est temporaire et il est envisagé une réattribution des caves aux locataires après le nettoyage et la désinfection de celles-ci.

Point 2. Les véhicules épaves :

M. Agonhoumey rappelle que le retrait des véhicules épaves sur la voie publique incombe à la police municipale et que le retrait des véhicules épaves sur l'espace privée incombe à la police nationale. **Une procédure d'enlèvement sur le grand ensemble du PLM suit actuellement son cours** (suite au diagnostic de juin 2011), et parallèlement à celle-ci, un diagnostic est également en cours pour recenser les nouvelles épaves (et les véhicules enlevés).

M. Agonhoumey a récemment interpellé le commissaire à ce propos afin que la procédure d'enlèvement aboutisse rapidement.

Mme Ducteil, habitant Place Rude, constate qu'il est difficile de se garer à cet endroit ; de plus, le stationnement en double file occasionne une gêne importante. Elle rappelle que dans le bail de location, il est indiqué que le parking est mis à disposition, cependant ce n'est pas le cas en l'état.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

M. Desjardins du commissariat de Sarcelles, délégué à la cohésion Police Population pour la commune de Villeirs-le-bel, indique que les retards dans la procédure d'enlèvement sont dus au manque de moyens de la Police Nationale sur Sarcelles. Il s'engage à relancer le commissaire à ce propos.

Point 3. Projet d'espace de convivialité

M. Agonhoumey indique que le projet de création d'un espace de convivialité est bien engagé depuis le dernier conseil de quartier : cet été le débroussaillage de l'espace en friche a été effectué dans le cadre d'un chantier Jeunes et aujourd'hui une concertation est en cours.

Une présentation du projet de concertation est faite et les habitants sont invités à participer à la démarche et intégrer un groupe de travail s'ils le souhaitent.

La concertation est prévue de décembre 2011 à mars 2012 et les travaux d'aménagement pourront débuter dès l'été 2012.

M. El Bouchikhi pose la question du **budget alloué à ce projet** et demande si le projet est validé par les élus.

M. Agonhoumey indique que le budget concernant l'aménagement est en cours d'élaboration, et que lorsqu'il sera adopté par le conseil municipal, il pourra être connu. V.O.H participera en partie à l'aménagement du terrain par la viabilisation de celui-ci. La Ville s'engage quant à elle à financer la concertation (sur l'exercice budgétaire de 2011) ainsi que les travaux d'aménagement (sur l'exercice budgétaire de 2012).

Point 4. Point sur les travaux

Mme André indique qu'**il n'est pas envisagé d'installer des aires de jeux pour Enfants sur le patrimoine du bailleur social** car cela entraîne de nombreuses contraintes pour Val d'Oise Habitat:

- un contrôle systématique des installations (tâche chronophage)
- un maintien en état du mobilier : entretien et réparation le cas échéant

M. Agonhoumey indique que le bâtiment rue H. Sellier appartenant à la Ville, fera l'objet d'une démolition courant 2012.

M. Agonhoumey indique qu'**une étude sera lancée afin de concevoir des scénarios d'extension du gymnase** ; les finances de la Ville ne permettent pas aujourd'hui d'engager une extension sous la mandature actuelle.

M. Diallo **souligne les problèmes d'hygiène** (absences de toilettes décentes, utilisation des douches insalubres) **et l'état d'insalubrité général** (sol en mauvaise état, vitres cassées) du gymnase. Il affirme que le gymnase s'avère trop exigu et qu'il est inapproprié aux différents usages qui en est fait aujourd'hui (accueil du public scolaire ; entraînements de Boxe, etc.). M. Diallo a imprimé des photos du gymnase qu'il a laissé en libre circulation afin d'illustrer son propos.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Messieurs Atonga et Mpassi se joignent au propos de M. Diallo et ajoutent que la réhabilitation de ce gymnase est urgente (à l'instar des autres gymnases de la Ville), d'autant plus qu'il est utilisé par les groupes scolaires alentours.

La parole des jeunes est bien accueillie par les habitants présents. Ils sont applaudis suite à leur intervention. M. Kizonzi tient à féliciter les jeunes pour leur présence au conseil de quartier.

M. Bauer, conseiller municipal appartenant à la commission travaux, affirme que le gymnase est inadapté aux besoins actuels. Il appuiera une demande de travaux du gymnase avant la fin du mandat du Maire, de manière à ce qu'il y ait des améliorations par rapport à l'existant ainsi que des propositions d'extension.

M. Agonhoumey rappelle que la chaufferie aux abords du gymnase récemment refaite, a été calibrée en vue d'une possible extension du gymnase. **La municipalité engagera un prestataire pour effectuer une étude sur l'extension du gymnase.**

M. Atonga remarque que de nombreux travaux sont engagés à Villiers-le-bel, notamment aux Carreaux. Il demande pourquoi il n'y a de travaux engagés sur le PLM.

M. Agonhoumey rappelle que les travaux aux Carreaux rentrent dans le cadre de la rénovation urbaine et qu'à ce titre, les travaux engagés font l'objet d'un financement émanant à la fois de l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine), du bailleur social OSICA et de la Ville. L' élu rappelle par ailleurs que Villiers-le-bel est une des communes les plus pauvres de France et que la municipalité est tributaire des subventions octroyées.

M. Oukoloff rajoute que les projets liés à la rénovation urbaine sont onéreux et qu'ils ne sont possibles que par un important partenariat financier.

M. Diallo demande pourquoi la ville finance la **vidéosurveillance** à venir plutôt que d'autres projets au sein de la Ville.

M. Agonhoumey rappelle que 8 habitants sur 10, réclament des mesures en faveur de la sécurité et que la vidéosurveillance est **un outil permettant d'améliorer la sécurité dans les espaces publics**. Pour information, l'État et Val de France financent en partie l'investissement matériel, cependant la Ville devra financer l'intégralité du fonctionnement.

M. Robeiri, adjoint au Maire en charge de la Culture, entend les doléances faites par les jeunes et s'engage à faire remonter l'information auprès des élus.

M. Parassouramane rappelle que le projet de vidéosurveillance est porté par Val de France et que ce projet répond également à une contrainte de l'État. Il convient de noter que ce projet fait partie du programme municipal.

M. El Bouchikhi demande à ce qu'il y ait un groupe de suivi concernant les travaux à venir au gymnase ainsi que la réflexion qui sera faite sur l'extension.

M. Agonhoumey s'engage à ce qu'il y ait une communication sur les différents projets concernant le gymnase et s'engage à ce que la peinture du gymnase soit effectuée courant 2012.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

M. Bauer note que la préparation du budget de la municipalité est en cours et que la Ville doit composer avec les ressources dont elle dispose. M. Bauer rappelle qu'il est à titre personnel contre le principe de la vidéosurveillance et qu'il souhaiterait un retour de la police de proximité.

Point 5. Bilan des activités de l'été

Animation sur la Ville : Couleurs quartiers et Animations de proximité

Une réunion de bilan des activités de l'été s'est tenue le vendredi 21 octobre dernier, en présence de l'ensemble des services de la Ville ayant participé à celles-ci. **L'ensemble des partenaires ont conclu que les animations de l'été sur la Ville ont été une réussite** : cela tient à la fois à la réussite des activités elles-mêmes, à une bonne dynamique collective, à une programmation diversifiée et à une bonne coordination logistique. Il y a eu par ailleurs de bons retours de la part des habitants.

Quelques améliorations sont néanmoins attendues par les différents partenaires et à ce propos des pistes ont été évoquées et font actuellement l'objet de réflexion.

Séjours et sorties organisés par la maison de quartier Camille Claudel

Les activités hors-les-murs organisées par les trois secteurs de la maison de quartier ce sont bien déroulées dans leur ensemble.

Des jeunes préados des quartiers du PLM et des Carreaux, accompagnés de leurs parents sont aujourd'hui présents au conseil de quartier. **Les jeunes ont tenu à présenter leur projet commun « De mon regard à mon identité » : un projet inter quartiers né il y a un an et demi, et ce malgré le contexte parfois difficile entre le PLM et les Carreaux.**

Le séjour à Lyon cet été est l'aboutissement de ce projet. Le bilan du séjour est très positif et cela est le fruit d'une bonne dynamique collective : une vidéo reprenant les photos du séjour est diffusée aux habitants.

Les responsables de secteur de la maison de quartier Camille Claudel (enfance ; famille ; jeunesse) prennent tour à tour la parole :

- La responsable du secteur Enfance tient à remercier les enfants et les parents du PLM et des Carreaux pour leur présence, ainsi que les agents de la Ville pour leur investissement dans ce projet.
- La responsable du secteur Famille témoigne du bon déroulement des séjours et sorties cet été. Il est à noter que ces activités étaient ouvertes aux différents quartiers de Villiers-le-bel et aux différents âges.
- La responsable du secteur Jeunesse tient à remercier particulièrement les jeunes de l'équi-bar qui ont offert une collation bio aux habitants ce matin et rappelle que l'équi-bar sert à autofinancer leurs projets.

Point 6. Actualité du Pédibus

Mme EL Mannany rappelle la définition du Pédibus : un groupe d'écoliers est conduit par un ou des adultes bénévoles, et empruntent à pied un itinéraire précis avec des arrêts et des horaires fixes, comme une ligne d'autobus, jusqu'à l'école.

Neuf lignes peuvent être potentiellement ouvertes, néanmoins faute d'accompagnateurs suffisants, une seule ligne est actuellement ouverte. Mme El Mannany invite les personnes volontaires à s'inscrire en tant qu'accompagnateur.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Des informations complémentaires se trouvent sur le blog du Pédibus PL1 (en tapant « pédibus PL1 » sur Google) : <http://blog.crdp-versailles.fr/pedibuspl1/index.php/>.

Par ailleurs, d'autres difficultés de circulation du Pédibus – liées aux stationnements gênant sur le trottoir et aux camions le jour du marché – sont relevées.

Point 7. Questions diverses

M. Planchette demande si l'inauguration du Parc des Tissonvilliers est maintenue le 5 novembre prochain et quelles entreprises seront invitées. Il affirme par ailleurs que la RATP ne désire plus s'installer aux Tissonvilliers.

Un point sur l'inauguration du parc sera effectué lors du prochain conseil de quartier.

Mme Bourret demande pourquoi la Halle aux chaussures et la Halle aux vêtements partent à Sarcelles et ne s'implantent pas dans la zone d'activités économique de Villiers-le-bel.

M. Agonhoumey rappelle que cela relève d'un choix d'entreprises privées, celles-ci ont préféré s'implanter à Sarcelles dans le centre commercial Auchan.

Mme Gilles demande si une place GIG-GIC peut être supprimée si elle n'est pas utilisée dans les faits.

Une réponse lui sera directement apportée par téléphone.

Mme Bourret pose la question des places GIG-GIC à nouveau et propose qu'il y ait une rematérialisation au sol d'une place GIG-GIC sur le parking du centre commercial du PLM.

Mlle Sako note qu'un courrier de VOH à propos de la réhabilitation a été envoyé aux habitants, mais qu'il est resté sans suite. Elle demande si une réunion d'information est prévue.

M Boyeldieu relève un **problème récurrent lié aux ordures Place Maillol et indique qu'une pétition sera envoyée** en Mairie, à la Sous-Préfecture de Sarcelles et à VOH pour faire part des problèmes d'insalubrité Place Maillol, touchant les copropriétés Maillol 1 et Maillol 2.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Quelques photos du conseil de quartier du PLM...

